


3 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Verkempinck Brecht ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours LDROI 1281 - Nederlands rechtstaal n'est accessible que si vous avez suivis le prérequis LNEER 1820, LNEER 1821 ou LNEER 1822 - Langue néerlandaise
Thèmes abordés	Entre autres le droit constitutionnel, le droit pénal, le droit des obligations, le droit des contrats, le droit de la responsabilité, le droit des biens et le droit européen.
Acquis d'apprentissage	<p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec le néerlandais juridique. Il permettra à l'étudiant de lire et de comprendre des textes législatifs, jurisprudentiels et doctrinaux en néerlandais traitant des thèmes abordés dans le cours. Au terme du cours, l'étudiant devrait disposer d'une connaissance passive de la terminologie juridique traitée pendant le cours. Il devra également être capable de comprendre de nombreux textes juridiques en néerlandais, en sachant répondre à des questions s'y rapportant et en traduisant des extraits.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation prend la forme d'un examen écrit. L'étudiant ne peut rien apporter à l'examen.
Méthodes d'enseignement	<p>Pour faciliter la compréhension du néerlandais juridique, les étudiants sont encouragés à étudier de façon autonome le vocabulaire juridique avant que ne soit donné la théorie du module concerné.</p> <p>Le manuel constitue le noyau du cours. Néanmoins, les développements législatifs et jurisprudentiels peuvent mener à proposer de nouveaux textes. Il est aussi occasionnellement fait usage de moyens audiovisuels (p.ex. "De Rechtbank", Vier).</p> <p>Les exposés sont en néerlandais, mais sont assortis de traductions en français du vocabulaire technique et d'explications des constructions grammaticales considérées comme plutôt difficiles. L'objectif principal du cours est de contribuer à une meilleure compréhension des textes juridiques en néerlandais.</p>
Contenu	<p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec le néerlandais juridique. Il permettra à l'étudiant de lire et de comprendre des textes législatifs, jurisprudentiels et doctrinaux en néerlandais traitant des thèmes abordés dans le cours. Au terme du cours, l'étudiant devrait disposer d'une connaissance passive de la terminologie juridique traitée pendant le cours. Il devra également être capable de comprendre de nombreux textes juridiques en néerlandais, en sachant répondre à des questions s'y rapportant et en traduisant des extraits.</p> <p>Le cours même est axé sur plusieurs modules, portant chacun sur une branche du droit, comme le droit constitutionnel, le droit pénal, le droit des obligations, le droit des contrats, le droit de la responsabilité, le droit des biens et le droit européen. Chaque module du manuel obligatoire (B. Verkempinck, Introduction au néerlandais juridique. Inleiding tot de Nederlandse rechtstaal, Brugge, die Keure, 2019) comporte trois parties: 1) une partie théorique expliquant le vocabulaire juridique essentiel dans son contexte, 2) une partie pratique comportant des exercices de vocabulaire et de grammaire (à savoir les prépositions, les conjonctions, la morphologie, les contractions, les adjectifs, les adverbes, les verbes dérivés, les verbes composés, les verbes réfléchis et le passif) et 3) des exercices centrés sur une lecture critique de textes (comme des arrêts de la Cour de cassation).</p>
Ressources en ligne	<p>Communiqués de presse en néerlandais de la Cour de justice de l'UE (curia.europa.eu)</p> <p>Libercas – sommaires des arrêts publiés de la Cour de cassation (https://justitie.belgium.be)</p> <p>Jurisquare: bulletin d'information en néerlandais ("nieuwsbrief")</p>

Bibliographie	<p>Obligatoire: B. Verkempinck, Introduction au néerlandais juridique. Inleiding tot de Nederlandse rechtstaal, Bruges, die Keure, 2019.</p> <p>Facultatif: E. Dirix, B. Tilleman et S. Lierman (eds.), De Valks Juridisch Woordenboek, Anvers, Intersentia, 2018, 782 p. G. Sonck, Grammaire de l'étudiant, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2018, 272 p. W. Fischer, Thematische woordenschat Frans, Amsterdam, Intertaal, 2018, 538 p.</p>
Autres infos	Prérequis: une connaissance de base du néerlandais est indispensable.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		
Mineure en droit (ouverture)	LODRT100I	3		